

Peinture.



EXPOSITION ALPHONSE GIROUX.

Deuxième et dernier article.

On a grandement abusé en France du système des expositions. Les retards apportés chaque année à l'ouverture de quelques unes, la susceptibilité des jurés d'examen, la partialité ou bien la complaisance de l'administration chargée de prononcer le jugement, pour quelques autres, dégoutent souvent les artistes des chances des expositions. Un sculpteur habile duquel j'aurai l'occasion de parler ailleurs nous privera du plaisir d'admirer plusieurs ouvrages remarquables, dans la crainte de ces petites tracasseries d'administration, contre lesquelles un homme qui a le sentiment de sa dignité ne peut lutter. Privé de ce moyen d'étendre leur réputation, les artistes alors, ouvrent leurs ateliers, à l'instar de ceux d'Italie, mais ce système, excellent dans un pays tout occupé d'arts, peut-il avoir le même avantage dans les villes où les plaisirs ou les affaires absorbent tous les instants? Au lieu de ces jugements rudes et vrais, partis de la foule, qui blessent sans doute mais qui souvent ramènent dans la bonne voie un talent prêt à s'égarer, l'artiste, toujours entouré de ses amis, n'entend pas un seul avis exprimé franchement, et s'énerve au milieu de ses succès de coterie.

Voilà la maison Giroux qui s'emparant du monopole des arts